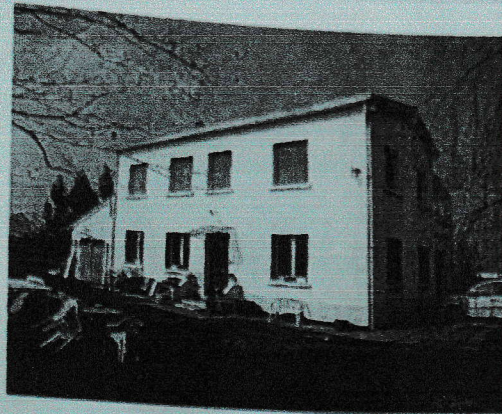


# CABINET Jean-Marc BARRAQUE

## EXPERT IMMOBILIER

### Résumé de l'expertise n° 11/M/1632/JMB

Cette page de synthèse ne peut être utilisée indépendamment du rapport d'expertise complet.  
 « Ce rapport de mission de diagnostics immobiliers reste valide tant que les conditions qui l'ont généré demeurent inchangées »



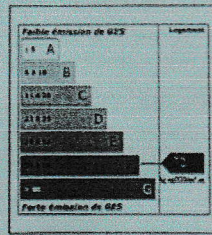
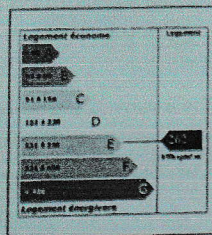
#### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
 Département : **65320**  
 Commune : **BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ**  
 Adresse : **19 route de Bordeaux**

Pièce Annexée à la minute  
 d'un Acte reçu par  
 Le Notaire associé soussigné  
 le 22 mars 2012

#### Prestations

	Conclusion
Etat Amiante	Dans le cadre de la mission, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.
Etat Termites	Il n'a pas été repéré d'indice d'infestation de termites.
Gaz	L'installation comporte des anomalies de type A2 qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
DPE	Consommation conventionnelle : 262 kWh ep/m <sup>2</sup> .an (Classe E) Estimation des émissions : 72 kg eqCO <sub>2</sub> /m <sup>2</sup> .an (Classe F)
Electricité	L'installation intérieure d'électricité comporte une ou des anomalies pour laquelle ou lesquelles il est vivement recommandé d'agir afin d'éliminer les dangers qu'elle(s) présente(nt). Il est conseillé de faire réaliser, dans les meilleurs délais et par un installateur électricien qualifié, les travaux permettant de lever au moins les anomalies relevées. Certains points de contrôles n'ont pu être effectués. De ce fait la responsabilité du donneur d'ordre reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée



*(Handwritten signature)*

# CABINET Jean-Marc BARRAQUE EXPERT IMMOBILIER

## Rapport de l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment

Numéro de dossier : 11/M/1637/IMB  
 Norme méthodologique employée : AFNOR XP P 01 201  
 Date du repérage : 28/11/2011  
 Heure d'arrivée : 16 h 00  
 Durée du repérage : 00 h 30

### A - Désignation du ou des bâtiments

Département : Hautes-Pyrénées  
 Adresse : 19 route de Bordeaux  
 Commune : 65320 BORDÈRES-SUR-L'ÉCHEZ  
 Désignation et situation du ou des lots de copropriété :  
 Périmètre de repérage : Ensemble de la propriété dans la limite d'une zone de 10m autour du bâti

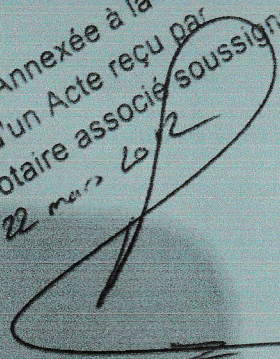
### B - Désignation du client

Désignation du client :  
 Nom et prénom : Mme CAILLETA Mireille  
 Adresse : 26 rue André Fourcade 65000 TARBES  
 Si le client n'est pas le donneur d'ordre :  
 Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :  
 Nom et prénom : Mme CAILLETA Mireille  
 Adresse : 26 rue André Fourcade 65000 TARBES

### C - Désignation de l'opérateur de diagnostic

Identité de l'opérateur de diagnostic :  
 Nom et prénom : BARRAQUE Jean-Marc  
 Raison sociale et nom de l'entreprise : Cabinet Jean-Marc BARRAQUE - Expert immobilier  
 Adresse : 2, rue Marcel LAMARQUE 65000 TARBES  
 Numéro SIRET : 451 083 919  
 Désignation de la compagnie d'assurance : GAN  
 Numéro de police et date de validité : 101.310.139 / 28/02/2011  
 Certification de compétence DTI/0708-096 délivrée par : SOCOTEC Q.I., le 20/08/2007

Pièce Annexée à la minute  
 d'un Acte reçu par  
 Le Notaire associé soussigné  
 le 22 mars 2012



GS  
 H.C